

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Inverness tenue à la salle du conseil, 333, rue Gosford, Inverness, le lundi 4 mars à 19 h.

Sont présents : M. Richard Marois M. Gervais Pellerin
 M. Marc Champagne M. Andrew Larochelle
 M. Jacques Pelchat M. Mario Turcotte

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Yves Boissonneault, maire.

Est également présente Marie-Pier Pelletier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Interspersion des points à l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019
- 4- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois de février 2019
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois de février 2019
- 6- Courrier
- 7- Rapport de déneigement
- 8- Période de questions
- 9- Maire suppléant avril à septembre 2019
- 10- Avis de motion et présentation du projet de règlement sur les modes de publication des avis publics
- 11- Avis de motion et présentation du projet de règlement sur la gestion contractuelle
- 12- Dépôt d'une copie du règlement 46-2003 corrigée concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et d'une copie du procès-verbal du 6 octobre 2003 corrigée pour régulariser la coquille
- 13- Formation obligatoire pour le conseiller Andrew Larochelle
- 14- Campagne publicitaire dans la revue Tourisme région de Thetford Édition 2019-2020
- 15- Dépôt des états financiers 2018 de la firme comptable RDL
- 16- Nomination des vérificateurs comptable pour l'année fiscale 2019
- 17- Demande d'appui à la campagne de la jonquille 2019
- 18- Demande de participation financière pour la Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec 2019
- 19- Souper-bénéfice d'ORAPÉ
- 20- Vente pour taxes 2019
 - A) Désignation de la personne responsable du dossier
 - B) Description des immeubles en vente pour taxes
- 21- Programme d'aide à l'entretien des routes rurales locales (PAERRL 2018)
- 22- Nomination des vérificateurs comptable pour la reddition de compte de la TECQ 2014-2018
- 23- Embauche d'une ressource externe pour les tests d'eau
- 24- Formation pour la coordonnatrice des loisirs et du développement local
- 25- Demande au Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres – Volet II
- 26- Projet no. : INV-2020-01 : Réfection du chemin Gosford, segment 6 et 11
- 27- Demande de permis de construction (PIIA) pour l'immeuble du 1735, rue Dublin
- 28- Demande de permis de construction (PIIA) pour l'immeuble du 1747, rue Dublin
- 29- Programme d'établissement 2019

- 30- Demande du Festival du boeuf d'Inverness
- 31- Varia
- 32- Période de questions
- 33- Levée de la séance

R-039-03-2019 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2- INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

R-040-03-2019 Proposé par le conseiller M. Gervais Pellerin

QUE le maire Monsieur Yves Boissonneault soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019

R-041-03-2019 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le procès-verbal de la session ordinaire du 4 février 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS DE FÉVRIER 2019

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois de FÉVRIER 2019.

5- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS DE FÉVRIER 2019

La secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des dépenses autorisées.

Le total des dépenses autorisées pour le mois de février est de : **78 033.41 \$**

R-042-03-2019 Proposé par le conseiller M. Andrew Larochelle

QUE les dépenses du mois soient payées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

6- COURRIER

La correspondance est disponible au bureau municipal pour consultation.

7- RAPPORT DE DÉNEIGEMENT

La directrice générale fait un rapport aux membres du conseil.

8- PÉRIODE DE QUESTIONS

9- MAIRE SUPPLÉANT AVRIL À SEPTEMBRE 2019

R-043-03-2019 Proposé par le conseiller M. Richard Marois

QUE Monsieur Gervais Pellerin soit nommé maire suppléant pour avril à septembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

10- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES MODES DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Monsieur Mario Turcotte donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement déterminant les modes de publication des avis publics de la municipalité.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

11- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Monsieur Richard Marois donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement sur la gestion contractuelle.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

12- DÉPÔT D'UNE COPIE DU RÈGLEMENT 46-2003 CORRIGÉE CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS ET D'UNE COPIE DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2003

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose une copie du règlement corrigé 46-2003 ainsi que du procès-verbal corrigé de la séance du 6 octobre 2003.

13- FORMATION OBLIGATOIRE POUR LE CONSEILLER ANDREW LAROCHELLE

M. Andrew Larochelle a complété la formation obligatoire pour les nouveaux élus intitulée «Le comportement éthique» qui est offerte par la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

14- CAMPAGNE PUBLICITAIRE DANS LA REVUE TOURISME RÉGION DE THETFORD ÉDITION 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE le CDEI nous propose d'investir un montant pour la publicité de plusieurs attrait de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour 2 pages complètes vaut 1 600\$ dans la revue Tourisme Région de Thetford;

CONSIDÉRANT QUE cette publicité fera bénéficier l'ensemble de la municipalité;

R-044-03-2019 Proposé par le conseiller M. Gervais Pellerin

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness participe de financer le projet pour un montant de 1 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

15-DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2018 DE LA FIRME GROUPE RDL

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose les états financiers 2018 préparés par la firme comptable Groupe RDL.

R-045-03-2019 Proposé par le conseiller M. Mario Turcotte

QUE le conseil municipal de la Municipalité d'Inverness accepte les états financiers de l'année 2018 préparés par la firme Groupe RDL.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

16-NOMINATION DES VÉRIFICATEURS COMPTABLE POUR L'ANNÉE FISCALE 2019

R-046-03-2019 Proposé par le conseiller M. Andrew Larochelle

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness mandate la firme comptable Groupe RDL, de Plessisville, pour effectuer la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

17- DEMANDE D'APPUI À LA CAMPAGNE DE LA JONQUILLE 2019

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer tiendra son kiosque de vente de jonquilles du 4 au 6 avril à Inverness au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de la bénévoles responsable de la campagne de la jonquille, Mme Louise Picard pour solliciter la municipalité pour faire un don au nom de ces citoyens et citoyennes;

R-047-03-2019 Proposé par le conseiller M. Gervais Pellerin

QUE la municipalité accepte de verser une somme de 250,00 \$ au nom de ces contribuables, ce qui représente approximativement 0,25\$ par habitant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

18- DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA JOURNÉE FORESTIÈRE ET ACÉRICOLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC 2019

CONSIDÉRANT QUE cette 23e édition sera présentée le samedi 21 septembre 2019 au Mont-Apic à St-Pierre-Baptiste.

CONSIDÉRANT QU'une aide financière vous est demandée afin de faire la promotion de cette activité. L'aide financière varie entre 100 \$ et 2000\$ selon le plan de visibilité choisi.

R-048-03-2019 Proposé par le conseiller M. Richard Marois

QUE le conseil de la municipalité accepte de verser une aide financière de 100 \$ pour la Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

19- SOUPER-BÉNÉFICE D'ORAPÉ

CONSIDÉRANT QUE l'Organisme de Récupération Anti-Pauvreté de l'Érable (O.R.A.P.É.), vous convie à leur 13^e souper-bénéfice, qui aura lieu le vendredi 12 avril.

CONSIDÉRANT QU'un soutien financier est demandé pour être partenaire de l'évènement et ainsi profiter d'un plan de visibilité;

R-049-03-2019 Proposé par le conseiller M. Mario Turcotte

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness commandite le souper-bénéfice pour un montant de 100 \$ et adhère au plan de visibilité selon le montant versé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

20- VENTE POUR TAXES 2019

A) DÉSIGNATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER

R-050-03-2019 Proposé par le conseiller M. Mario Turcotte

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness mandate Monsieur Gervais Pellerin comme représentant pour enchérir en son nom lors de la vente pour taxes qui aura lieu **le mercredi 5 juin 2019** à la MRC de l'Érable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

B) DESCRIPTION DES IMMEUBLES EN VENTE POUR TAXES

R-051-03-2019 Proposé par le conseiller Richard Marois

QUE le conseil municipal d'Inverness ordonne à la directrice générale / secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1) de transmettre au bureau de la Municipalité régionale de comté de l'Érable l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires:

Propriétaire	Matricule	Taxe municipale	Taxe scolaire	Frais de notaire	Intérêts	TOTAL
Rioux-Lévesque, Jean-David	2418 39 3509	1 172.62	599.32	162.73	333.33	2 268.00 \$
Collette, Daniel	2624 28 3849	1 386.85	86.79	162.73	194.30	1 830.67 \$
White, Cindy	3425 48 4090	2 124.12	0.00	162.73	446.57	2 733.42 \$
Total		4 683.59	686.11	488.19	974.20	6 832.09 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

21- PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DES ROUTES RURALES LOCALES (PAERL 2018)

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 337 245.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

R-052-03-2019 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE la Municipalité d'Inverness informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

22- NOMINATION DES VÉRIFICATEURS COMPTABLE POUR LA REDDITION DE COMPTE DE LA TECQ 2014-2018

R-053-03-2019 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness mandate la firme comptable Groupe RDL, de Plessisville, pour effectuer la reddition de compte pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

23- EMBAUCHE D'UNE PERSONNE EXTERNE POUR LES TESTS D'EAU

ATTENDU QUE la municipalité doit effectuer des tests d'eau potable 4 fois par année au bureau municipal ainsi qu'au centre récréatif;

ATTENDU QUE la municipalité doit effectuer des tests d'eau non potable 1 fois par mois pour la période de mai à octobre au Parc des chutes Lysander;

R-054-03-2019 Proposé par le conseiller M. Mario Turcotte

QUE le conseil de la municipalité accepte l'offre de la Municipalité de Laurierville pour le prêt de service de sa ressource, M. François Gingras, selon les termes stipulés dans le courriel de M. Réjean Gingras du 12 février 2019, pour effectuer les tests d'eau ci-dessus énumérés aux dates indiquées sur les calendriers d'échantillonnages fournis par le laboratoire Envirofins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

24- FORMATION POUR LA COORDONNATRICE DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

CONSIDÉRANT QUE la programmation du 7^e rendez-vous québécois du Loisir Rural offre plusieurs ateliers, conférences sur des sujets pertinents pour les loisirs en milieu rural;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice des loisirs et du développement local souhaite assister afin d'approfondir ses connaissances sur différentes techniques et notions;

R-055-03-2019 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le conseil Municipal accepte Madame Laura-Lise Lambert-Dostie se présente au 7^e rendez-vous québécois du Loisir Rural de Chandleur les 7, 8 et 9 mai prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

25- DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA PRÉPARATION DES MUNICIPALITÉS LOCALES AUX SINISTRES – VOLET II

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministère de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

R-056-03-2019 Proposé par le conseiller M. Richard Marois

QUE la Municipalité d'Inverness présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec d'une somme de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$;

QUE la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de St-Ferdinand, Villeroy, Sainte-Sophie-d'Halifax, Saint-Pierre-Baptiste, Paroisse de Plessisville, Notre-Dame-de-Lourdes, Laurierville et Lyster pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

QUE la municipalité autorise la directrice générale par intérim, Mme Marie-Pier Pelletier à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

26- PROJET NO. : INV-2020-01 : RÉFECTION DU CHEMIN GOSFORD, SEGMENTS 6 ET 11

ATTENDU QUE la Municipalité d'Inverness a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de l'Érable a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).

ATTENDU QUE la Municipalité d'Inverness désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Inverness s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Inverness choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux ;

R-057-03-2019 Proposé par le conseiller M. Gervais Pellerin

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

27- DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION (PIIA) POUR L'IMMEUBLE DU 1735, RUE DUBLIN

CONSIDÉRANT QUE la demande est visée par le règlement No.171-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) de la municipalité d'Inverness;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite apporter des changements à sa demande de permis initiale, tel que conserver la tôle galvanisée peinte à la main sur son bâtiment accessoire et de conserver les facias et soffites de couleur gris foncé sur sa résidence et son bâtiment accessoire;

CONSIDÉRANT QUE sur la demande initiale la tôle installée devait être prépeinte de compagnie et que les facias et soffites devaient être de couleur pâle;

CONSIDÉRANT QUE les modifications doivent tenir compte du plan de construction initialement approuvé;

R-058-03-2019 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil municipal refuse la demande de modification de conserver le revêtement de la toiture présentement installé (tôle galvanisée) qui a été peinte à la main.

QUE le conseil municipal accepte la demande de modification de conserver les facias et soffites de couleur gris foncé qui sont présentement installés sur la résidence et le bâtiment accessoire.

QUE le demandeur soit informé des décisions du conseil.

QUE le demandeur devra aussi compléter les travaux de son immeuble tel que : peindre de couleur beige les poteaux de soutien et les poutres du bâtiment accessoire, fermer les chevrons du bâtiment accessoire et d'installer des facias et soffite gris foncé tels que le plan le démontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

28- DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION (PIIA) POUR L'IMMEUBLE DU 1747, RUE DUBLIN

CONSIDÉRANT QUE la demande de rénovation est visée par le règlement No.171-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) de la municipalité d'Inverness;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite remplacer le revêtement extérieur et faire le remplacement et l'installation de nouvelle fenêtre à la résidence;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux de revêtement extérieur doivent s'harmoniser avec la section de l'agrandissement arrière;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles fenêtres devront être de mêmes dimensions que les anciennes et toutes être fabriquées en PVC blanc;

R-059-03-2019 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le municipal accepte cette demande de permis de construction portant le numéro 2019-00008 (permis 2019-00005).

QUE le demandeur soit informé que si dans les douze (12) mois après l'adoption de la résolution accordant le permis de construction, les travaux qu'il vise n'ont pas été réalisés ou ne sont pas en voie de réalisation selon le permis de construction, cette résolution devient nulle et non avenue. Une nouvelle demande de permis de construction pour le même objet devra être formulée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

29- PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT 2019

ATTENDU QUE le programme d'établissement est mis à jour chaque année;

ATTENDU QUE le nouveau programme favorisera maintenant l'aide financière pour les rénovations et constructions dans la zone villageoise ainsi que la construction sur des terrains vacants acquis à partir de 2019 afin de favoriser les nouvelles constructions;

R-060-03-2019 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil de la municipalité adopte le nouveau programme d'établissement 2019 et que le CDEI assume le traitement des dossiers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

30- DEMANDE DU FESTIVAL DU BŒUF D'INVERNESS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la demande pour utiliser le chemin Dublin pour la parade du Festival;

R-061-03-2019 Proposé par le conseiller M. Andrew Larochelle

QUE la Municipalité autorise au Festival l'utilisation du chemin Dublin pour la parade qui aura lieu le samedi 31 août 2019 entre 12 h et 14 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

31- VARIA

32- PÉRIODE DE QUESTIONS

33- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-062-03-2019 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE l'assemblée soit levée 20 h 19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Maire

Secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim